

# le Montagnard



Revue de l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne



AG de l'ANCM

PSN

Génétique

Bouquetin en Valais

L'art de l'archer

Photographie

n°51 • décembre 2019

Assemblée Générale  
de l'A.N.C.M. 3 à 7

Le Pôle Scientifique  
National (PSN) 8

La génétique, nouvel outil  
pour améliorer la gestion  
des galliformes  
de montagne 9 à 11

Les apports de la génétique  
dans la gestion des  
connaissances  
des cervidé 12 à 16

Implantation, transplantation  
et régulation  
du bouquetin  
en Valais 17 & 18

Jérôme Bompieyre  
L'art de l'archer  
19 à 21

Gérard Cezera,  
photographe  
22



Les articles publiés dans ce numéro le sont avec l'accord de leur auteur. Les opinions émises dans la revue "le Montagnard" n'engagent pas la responsabilité de la rédaction quand elles sont signées d'un auteur. Tout ou partie des articles publiés ainsi que les photos ne peuvent être reproduits sans autorisation écrite.

Photos de couverture :  
Lagopède  
photo Gérard CEZERA

## le Montagnard

Siège social A.N.C.M.

F.D.C. de l'Ariège

Le Couloumié - Labarre, 09000 FOIX

Tél. 05 61 65 04 02

[ancm.chasse@gmail.com](mailto:ancm.chasse@gmail.com)

**Directeur de la publication**

Jean-Luc FERNANDEZ

Président de l'A.N.C.M.

Tél. 05.61.65.04.02

[ancm.chasse@gmail.com](mailto:ancm.chasse@gmail.com)

**Rédaction du bulletin**

Alain GALY

3, rue du Plantaurel, 31280 MONS

Tél. 06 70 55 84 57

[alaingaly31@gmail.com](mailto:alaingaly31@gmail.com)

**Comité de rédaction**

Jean-Luc FERNANDEZ, Alain LAPORTE,

Alain GALY

**Maquette • Impression**

IPS IMPRIMERIE

09000 ST-JEAN DE VERGES

Tél. 05 61 05 28 00

ISSN : 1281 - 9417

# é d i t o

## L'ANCM en marche



Photo TDR

Notre dernier congrès, à Pralognan-la-Vanoise en Savoie, fut un grand moment. Nos premiers et très sincères remerciements vont à la Fédération des Chasseurs de Savoie et à son dynamique président Régis Clappier. Le site, l'accueil, la réception des ACCA de Champagne-la-Vanoise et Pralognan-la-Vanoise, ont été en tous points remarquables et fera date dans la grande tradition des chasseurs de montagne.

Sur le fond, de nombreux sujets d'importance ont été abordés avec des intervenants de grande qualité que je souhaite également remercier très chaleureusement.

Ont été notamment abordés : la mise en place du pôle scientifique de la FNC présentée à cette occasion par Patrick Massenet. Elle est essentielle voire capitale pour nous chasseurs montagnards. En effet, nos données, nos comptages ne peuvent plus être sujets à contestation. Ils sont aujourd'hui livrés sans contrôle à nos adversaires. Rien ne sera possible sans des expertises reconnues et des publications qui doivent mettre en valeur le travail de nos techniciens et de nos Fédérations. Le temps presse !

Les différentes interventions, je le disais, ont été d'un haut niveau technique, telle celle de Gérard Lang, Président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, scientifique passionné, sur les apports de la génétique dans la connaissance et la gestion du cerf élaphe. De même, les propos de Gaël Alex Mata, thésard andorran à l'université de Jaén en Espagne ont passionné l'auditoire. La génétique devient un nouvel outil indiscutable dans le dénombrement et la gestion des galliformes de montagne.

La gestion adaptative des espèces, notamment celle du grand tétras, chère aux Fédérations pyrénées, doit permettre d'amener devant le groupe d'experts de nouveaux éléments. Nous pouvons et devons désormais affirmer avec certitude quel est le stock d'oiseaux présents à l'échelle du massif. Moins importants seront alors les savants calculs mathématiques, les courbes de tendance, le principe de précaution, en bref "la pifométrie".

L'excellent exposé de Jean-Marc Delcasso, docteur-vétérinaire et Président de la Fédération des Chasseurs des Hautes-Pyrénées a porté sur l'évolution de la peste porcine africaine, notamment en Belgique. Le territoire national est pour l'instant épargné. Il convient à cette occasion de souligner l'effort considérable des chasseurs frontaliers qui pour l'heure ont su préserver l'essentiel, merci à eux.

Les chasseurs valaisans nous ont présenté la gestion helvétique du bouquetin alpin, gestion intelligente, régulation qualitative, quantitative, source de revenus non négligeables pour les territoires. Le Ministère de l'Ecologie pourrait en prendre de la graine.

Après que j'ai exposé les travaux du groupe de travail gibier de montagne à la FNC que j'anime, Bruno Bollengier, président de l'ASPGM a présenté son association. Celle-ci s'est investie aux côtés des Fédérations pour les comptages de galliformes. Merci à ces passionnés de chasse au chien d'arrêt.

Enfin, une présentation de drones susceptibles d'être utilisés pour les comptages a clôturé les interventions.

Il me semble cependant que l'ANCM doit élargir son auditoire en intervenant auprès de ceux qui dans les ministères, les DREAL, les DDT décident de notre avenir. Elle doit donc être force de propositions et surtout militante.

Portée par notre infatigable président, la réforme de la chasse malgré quelques soubresauts et lenteurs administratives, se met en route.

Notre association a été reçue à sa demande par le président Willy Schraen afin d'aborder quelques sujets d'importance validés par nous en Assemblée Générale. Un compte rendu exhaustif de cette rencontre a été adressé à chacun d'entre vous. Je tiens à adresser à la FNC, à son président et son directeur nos plus sincères remerciements pour l'écoute qui a été la leur à cette occasion. Le soutien et la solidarité indéfectible de la structure nationale sont en effet indispensables pour la défense de la chasse en montagne.

L'Assemblée Générale 2020 se déroulera dans le Gard, à l'invitation de notre ami Gilbert Bagnol. Férias et Mont Aigoual seront au programme. Folklore local, culture et bien sûr montagne seront également à l'honneur. C'est aussi cela l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne.

Bien à vous

Le Président  
Jean-Luc FERNANDEZ

# Assemblée Générale de l'A.N.C.M.

1<sup>er</sup> juin 2019 • Pralognan-La-Vanoise (Savoie)

Extraits du Procès Verbal



Les chasseurs de montagne - Photo FDC 73

Après la signature de la feuille de présence, 25 fédérations et 33 membres individuels étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte par M. Jean-Luc Fernandez, président de l'ANCM, en présence de la majorité du Conseil d'Administration.

Le Président remercie tous les présents à l'assemblée, ainsi que toutes les personnes qui participent aux différentes actions de l'ANCM.

Puis il remercie les spécialistes intervenant lors des exposés scientifiques et conférences qui suivront cette assemblée générale :

- M. Gérard Lang, pour son exposé sur la génétique du cerf élaphe et son application au plan de chasse,

- M. Patrick Massenet, pour la présentation de la mise en place du pôle scientifique de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC),
- M. Jean-Marc Delcasso, pour le point sanitaire concernant la redoutée peste porcine africaine,
- M. Gaël Aleix Mata, et la génétique, nouvel outil de gestion des populations des galliformes de montagne et ses premiers résultats loin des 'acquis actuels',
- M. Bruno Bollengier, présentant son amicale au service des fédérations départementales de chasseurs pour les comptages du petit gibier de montagne,
- M. Daniel Géhin, et les possibilités d'utilisation du drone pour un comptage facilité de nos populations d'ongulés en haute montagne.

Entre temps, M. Christian Fellay, membre du comité central des chasseurs valaisans, nous aura expliqué, pourquoi, en Suisse, pays de la convention de Berne, on pratique une gestion raisonnée et nécessaire du nombre de bouquetins et M. Max Rey, lors de son film, nous aura fait "participer" à cette respectueuse chasse de régulation et à la difficulté de cette rencontre en haute montagne.

Jean-Luc Fernandez remercie ensuite M. Régis Clappier, le président de la fédération des chasseurs de Savoie, pour l'accueil du congrès 2019 de l'ANCM dans son département, à Pralognan-La-Vanoise et lui passe alors la parole.

M. Régis Clappier présente la fédération départementale des chasseurs de Savoie.

Puis notre secrétaire général, M. Alain Laporte détaille les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale et son organisation.

### RAPPORT MORAL 2018 :

*Le Président M. Jean-Luc Fernandez présente alors le rapport moral et d'activité de l'année écoulée, reporté ci-après :*

*« Le 27 septembre 2018, dans l'éditorial du Montagnard, j'écrivais déjà que la chasse française toute entière espérait. Force est de constater à l'heure où j'écris ces lignes que nous espérons toujours... La réforme si nécessaire, au demeurant tant voulue, portée et défendue par notre Président Willy Schraen, subit les aléas du calendrier et du "temps" politique qui, à l'évidence, ne sont pas les nôtres.*

*Après passage devant les députés, l'étape du Sénat n'aurait dû présenter aucune difficulté majeure pour ceux qui se veulent les représentants d'un monde rural en grande difficulté. Hélas, trois fois hélas, les amendements se sont accumulés, souvent dirigés contre nos intérêts. Les mystères de la politique française sont passés par là !*

*Lors de notre assemblée générale 2018 dans l'Aveyron, de nombreux thèmes d'actualité avaient été évoqués, dont des sujets techniques de grande qualité. Pour la première fois, la directrice générale du laboratoire allemand Forgen venait en France présenter les résultats de ses travaux sur la génétique des loups. Ses analyses sont en contradiction avec celles des services de l'Etat et du laboratoire Antagène. Et là comme ailleurs, rien ne bouge, le loup continue à progresser en France, toujours de manière miraculeuse et, au-delà des dommages causés sur le bétail, son impact sur les ongulés de montagne devient très préoccupant. Je voudrais en profiter pour saluer l'action du groupe de travail grands prédateurs et aussi du groupe national loup. Pour autant la situation mériterait une implication peut-être plus forte, notamment en termes politique me semble-t-il...*



Des responsables bien présents - Photos Gérard CEZERA



*J'ai assisté en votre nom à la totalité des réunions où je vous représente, à l'ONCFS, 4 conseils d'administration, qui ont vu l'élection de Monsieur Hubert-Louis Vuitton à la présidence de l'établissement public en remplacement de Monsieur Henri Sabarot atteint par la limite d'âge. Election de transition jusqu'au 01 juillet, car désormais l'OFB devient une réalité.*

*Sans doute la fin d'une histoire qui n'a jamais été une histoire d'amour, qui a été souvent tumultueuse et ambiguë, une fin sûrement nécessaire. Il nous appartient maintenant d'écrire des lendemains plus radieux.*

*La situation politique, les alertes des "experts" sur la perte de biodiversité n'incitent pas à l'optimisme.*

*Se pose également, même si l'enjeu est*

*moindre, le cas de la représentation de notre association qui siégeait en un lieu de décision important. Une démarche devra être faite auprès de la FNC dans ce sens. L'ANC, au regard de son importance et de sa représentativité, doit être présente et faire partie de cette nouvelle organisation de la chasse française.*

*Le pôle scientifique, cher à notre collègue et ami, Monsieur Patrick Massenet doit être la pierre angulaire de notre action, peut-être plus encore pour la chasse en montagne. Notre avenir passera par notre capacité à valoriser, analyser, publier nos observations, travail irremplaçable de nos personnels techniques en contact avec la réalité du terrain.*

*Un pôle scientifique fort, doté de*



Champagny la Vanoise - Photo Gérard CEZERA

*moyens financiers et d'experts reconnus, est essentiel. Chacun connaît ma position sur le sujet.*

*J'ai assisté également à 5 réunions du CNCFS, aux côtés des représentants cynégétiques, en soutenant avec fermeté les demandes des fédérations de montagne qui avaient sollicité notre aide pour obtenir notamment la possibilité de chasser le mouflon en battue ou aussi la demande de l'AFACCC qui concernait l'utilisation du collier de repérage pour récupérer sans risques les chiens pendant la battue. Plusieurs interventions ont été faites auprès de la FNC dans ce sens.*

*J'ai également assisté à la création de l'acte II de la loi montagne et désormais l'ANCM siège au Conseil National de la Montagne. J'ai déploré par écrit à plusieurs reprises, l'absence totale du mot chasse dans ce document qui recense pourtant tous les atouts économiques de nos massifs dont fait à l'évidence partie l'activité cynégétique. J'ai informé de manière régulière la FNC et un courrier a été adressé au Président Giraud dans ce sens. La chasse doit retrouver sa place au sein de la commission permanente. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse !*

*L'ANCM a également soutenu la création de l'Amicale du Suivi du Petit Gibier de Montagne, initiative remarquable de passionnés de chasse au chien d'arrêt, soucieux de venir en soutien des services techniques des FDC.*

*Dans ce cadre-là, une formation aux techniques de comptage des galliformes, si importants pour l'avenir de cette chasse, a eu lieu dans l'Aveyron où plus de 200 conducteurs de chiens ont été formés par des techniciens des FDC rompus au respect de ces protocoles. Je tiens d'ailleurs à remercier les présidents qui ont soutenu cette démarche.*

*A ce sujet, en présence de notre Président national, avec Jean-Marc Delcasso, président de l'OGM, nous avons signé un courrier commun demandant à la FNC d'intervenir auprès du ministère pour que le grand tétras et le lagopède alpin soient concernés par la mise en œuvre de la gestion adaptative. Chacun l'a compris, l'avenir de la chasse de ces deux espèces n'est aujourd'hui que politique et il y a donc urgence.*

*Nous sommes également représentés par notre secrétaire général, Alain La-*

*porte, au Groupe de Travail Gibier de Montagne, très justement créé à l'époque par Jean-Marc Delcasso, soucieux de promouvoir la chasse du petit gibier de montagne. J'ai souhaité également en complément, que soit traité le cas des ongulés avec des représentants désignés par massif.*

*L'ANCM est également représentée à l'OGM par notre ami Max Isoard.*

*Pour ce qui est du bouquetin dans les Pyrénées ariégeoises, le Parc Naturel Régional est à l'initiative, avec la FDC et les ACCA locales, de la réintroduction en Ariège du bouquetin ibérique, lequel avait disparu des 2 versants des Pyrénées. Une demande a été faite auprès du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoise pour que l'ANCM fasse partie du Comité Technique de suivi de l'évolution de l'espèce.*

*Après notre assemblée générale dans l'Aveyron en présence de Monsieur Schraen, des demandes précises ont été adressées à la FNC qui concernent plusieurs sujets et notamment :*

- *L'Anticipation des dates d'ouverture de la chasse du cerf à l'approche en été ;*
- *du carnet galliformes de montagne ;*
- *La gestion des dégâts en périphérie*



Au travail mais avec le sourire - Photo Gérard CEZERA

- des grandes réserves et parcs nationaux ;*
- La chasse du bouquetin alpin et le changement de statut de l'espèce ;*
- La stratégie de défense grands-prédateurs ;*

*Je tiens d'ailleurs à remercier la FNC et son Président qui a manifesté son soutien aux diverses propositions de l'ANCM. Des réponses précises seront apportées prochainement par la FNC. Un rendez-vous avait été prévu le 7 mai sur ces sujets mais compte tenu de la situation actuelle, j'ai souhaité reporter ce rendez-vous.*

*Je tiens à m'excuser auprès des Présidents qui avaient prévu de se déplacer. Voilà chers amis quelle a été mon activité tout au long de cette année.*

*Je vous remercie.*

*Merci à tous. »*

### AMICALE DE SUIVI DU PETIT GIBIER DE MONTAGNE

L'ASPGM (Amicale de Suivi du Petit Gibier de Montagne), dont le siège social est à l'adresse de la FDC du Tarn, a été créée le 14 mai 2018.

Cette association de passionnés propose aux fédérations départementales des

chasseurs intéressées de réaliser des comptages du petit gibier en montagne, sous leur autorité, leur contrôle, et en collaboration avec leurs services techniques.

Ils participent aux comptages avec leurs chiens.

Chaque conducteur et son chien suivront une formation labelisée par le pôle scientifique de la FNC.

L'ASPGM ne diffusera les résultats de ces comptages qu'aux FDC concernées et à l'ANCM.

L'ASPGM propose que l'ANCM soit membre d'honneur de leur association et que 2 représentants de l'ANCM soient donc membres de leur conseil d'administration.

Une discussion s'engage alors et il est fait remarquer qu'il faudra veiller au respect des protocoles de comptages et surtout éviter que ces comptages ne se transforment en 'entraînement' des chiens.

M. Alain Galy remarque aussi qu'il ne faut pas mettre de la pression lors de ces comptages sur ces oiseaux de montagne, car ces espèces sont fragiles.

M. Jean-Marc Delcasso indique qu'il n'a jamais été informé, et que, dans tous les cas, il n'est pas question que l'ASPGM vienne compter 'chez lui'.

M. Max Mercurio et M. Alain Siaud font

remarquer qu'ils manquent de main-d'œuvre pour les comptages, que ce support est opérationnel et que ça se passe bien.

M. Alain Laporte précise, pour la bonne forme, que les objectifs de cette Amicale ont été discutés lors du congrès 2018 en Aveyron et qu'une résolution en ce sens a été approuvée lors du conseil d'administration de l'ANCM le 19 mars 2019 à Issy les Moulineaux.

Il est enfin rappelé que l'ASPGM propose de ne faire des comptages que sur demande des fédérations, et sous l'autorité, le contrôle, et en collaboration avec leurs services techniques.

Après discussion, il est proposé que M. Alain Siaud, représentant la FDC de l'Isère et M. Alain Galy, membre individuel, soient les 2 représentants de l'ANCM au conseil d'administration de l'amicale ASPGM.

### CONGRES DE L'ANCM

Suite à notre assemblée générale, huit conférences ont permis d'informer, d'échanger et de dialoguer sur des thématiques de nos montagnes

- De la génétique au plan de chasse du cerf élaphe. Par M. Gérard Lang, président de la FDC du Bas-Rhin, Docteur d'état, université de Strasbourg, Coordinateur du REGEC (Recherche en génétique des cervidés).
- Présentation du Pôle Scientifique National de la FNC. Par M. Patrick Massenet, président de la FDC de Meurthe et Moselle, Responsable du pôle scientifique national.
- Travaux du Groupe de Travail Gibier de Montagne (GTGM) de la FNC. Par M. Jean-Luc Fernandez, animateur du GTGM.
- Point sur la peste porcine africaine. Par M. Jean-Marc Delcasso, président de la FDC des Hautes-Pyrénées, Docteur vétérinaire, responsable de la commission sanitaire de la FNC.



Régis Clappier, président de la FDC73, et Pascal Bel notre trésorier - Photos Gérard CEZERA

- La génétique, nouvel outil pour améliorer la gestion des galliformes de montagne. Par M. Gaël Aleix Mata, thésard à l'université de Jaén, Espagne, Projet FNC-PSN-PR16.
- Présentation de l'ASPGM, Amicale de Suivi du Petit Gibier de Montagne. Par M. Bruno Bollengier, son président.

Un compte rendu de ces présentations sera diffusé ultérieurement.

### MEDAILLES D'HONNEUR

Ont reçu la médaille d'honneur de l'ANCM :

- **M. Alain Galy**, vice-président de l'ANCM, des mains de M. Bernard Baudin.
- **M. Christian Lagalice**, président de la fédération départementale des chasseurs du Jura. Du fait de son absence, la médaille lui sera remise ultérieurement.



Photos Gérard CEZERA



# Le Pôle Scientifique National (PSN)

**Le Pôle Scientifique National (PSN) est l'organe de réflexion sur la stratégie scientifique de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC).**

Il suit le déroulement des programmes scientifiques au sein du tissu fédéral chasse et donne un avis sur les budgets dédiés aux études et aux recherches.

Le Pôle Scientifique National (PSN) est l'interface entre les commissions ou groupe de travail thématiques, par exemple : gibier de montagne, oiseaux migrateurs, grands carnivores gibier de plaine, et le bureau ou le conseil d'administration de la FNC.

## La composition du PSN

10 membres le composent, à savoir :

- M. Jean-Pierre Arnauduc, directeur technique de la FNC,
- M. Gérard Aubret,
- M. Rolland Barrère, GIFS,
- M. Mathieu Boos, ISNEA, responsable scientifique de la FNC,
- Mme Valérie Cohou, GIFS,
- M. Jean-Marc Delcasso,
- M. Gérard Lang,
- M. Patrick Massenet,
- M. Marc Meissel,
- M. Jean-Claude Ricci, IMPCE,
- M. Nicolas Rivet, directeur général de la FNC,

Le président du PSN est M. Patrick Massenet.

## Exemples de travaux réalisés ou supervisés

(à fin mai 2019) :

- Contrôle de l'exécution des conventions du programme scientifique national 2013-2019,
- Révision de la convention cadre ONCFS/FNC/FDC (en suspend car non signée par l'ONCFS),

Patrick Massenet, le président du PSN - Photo Gérard CEZERA



- Supervision de l'expertise génétique sur l'hybridation du loup (M. Gérard Lang),
- Cahier des charges de la Base de Données Nationales sur les suivis des populations,
- Assistance dans la mise à jour des concepts clés (Directive Oiseaux),
- Expertise sur les espèces nuisibles,
- Contre-expertise du rapport ONCFS sur la reproduction de la caille des blés,
- Contre-expertise de l'article de l'ONCFS sur le début de la migration prénuptiale du fuligule malouin,
- Contrôle du travail de rédaction et relecture sur l'état de conservation des oiseaux dans le cadre de la directive oiseaux,
- Assistance des FDC (par exemple FDC09 pour les galliformes de montagne vis-à-vis de l'ONCFS),
- Pré-validation des conventions de recherche 2019-2020,
- Stratégies 'Gestion Adaptive' et plans d'actions internationaux.

Il s'agit de créer, promouvoir et entretenir une réelle démarche de recherche scientifique sur les sujets liés à la pratique de la chasse, à la connaissance des espèces (chassables) et d'alimenter le processus de "gestion adaptive".

Cela permettra la mise en œuvre des expertises et contre-expertises afin de fournir des arguments solides aux pouvoirs publics et aux juridictions administratives.

Nos travaux devront faire l'objet de publications dans les revues spécialisées. L'objectif est d'obtenir à terme, la reconnaissance scientifique à l'échelle régionale, nationale et internationale.

## Le pôle scientifique national

Il est la colonne vertébrale du système d'expertise et des études scientifiques au sein du tissu fédéral.

Il travaille en partenariat avec les associations et instituts spécialisés.

Un Conseil Scientifique, indépendant, composé de spécialistes reconnus, est en cours de constitution afin de soutenir le pôle scientifique national (PSN).

Présentation faite le 1ER juin 2019 lors du congrès de l'ANCM en Savoie, par M. Patrick Massenet, responsable du Pôle Scientifique National. Retranscription succincte par Alain Laporte.

# La génétique, nouvel outil pour améliorer la gestion des galliformes de montagne

Le grand tétras *Tetrao urogallus* et le lagopède alpin *Lagopus muta* sont deux espèces à forts enjeux patrimoniaux dans les Pyrénées, et sont considérées comme étant des espèces "parapluie" pour les écosystèmes d'altitude. Dans les Pyrénées, ces deux espèces seraient soumises à deux menaces principales, les modifications de leurs habitats et les dérangements occasionnés par l'homme, qui pourraient compromettre leur survie à long terme. Toutefois, rares sont les études scientifiques documentant des estimations récentes des paramètres démographiques de ces espèces en France, et dans les Pyrénées en particulier. Des études démographiques de ces deux tétraonidés s'avèrent primordiales afin de pouvoir quantifier le réel degré de menace. A l'heure actuelle les suivis des populations de ces deux espèces reposent quasi-exclusivement sur les comptages au chant réalisés au printemps. Ces comptages s'appuient sur la détection des mâles chanteurs, dans les versants au-dessus des 2000 m d'altitude pour le lagopède alpin ou sur les places de chant pour le grand tétras.



Grand Tétras - Photo Julien SERE

Fortes de ce constat, la Fédération Nationale des Chasseurs ainsi que les Fédérations Départementales des Chasseurs de l'Ariège et des Hautes Pyrénées, mettent en place en 2014 une étude en collaboration avec l'Université de Jaén (Andalousie, Espagne) projet PSN-PR16-2014, dans le but de répondre à des questions sur les possibles biais des méthodes de suivi de ces deux espèces. En 2017 le Gouvernement d'Andorre (projet GA-UJ-2017) s'associe à cette étude ainsi que la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère en 2018 (projet FDC38-UJ-2018). Cette étude fait partie du sujet de Thèse doctorale que je réalise à l'Université de Jaén. Le principal objectif de l'étude est de com-

parer les différentes méthodes pour estimer l'abondance du lagopède alpin et du grand tétras, afin de voir les biais propres à chaque méthode, et d'estimer des paramètres démographiques clefs de ces espèces comme le sex-ratio ou le taux de survie.

## PROTOCOLE DE TRAVAIL

Pour répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés, nous allons utiliser la génétique, qui nous permettra d'avoir une référence fiable pour ce qui est du nombre réel de lagopèdes alpins ou de grands tétras qui fréquentent les zones étudiées.



Affut comptage au chant Grand Tétras - Photo Julien SERE

Pour cela, après chaque comptage au chant, nous récoltons les fientes fraîches de grands tétras ou de lagopèdes alpins dans la zone dénombrée, de façon systématique, en faisant des passages à 25 m les uns des autres. Les fientes fraîches sont récoltées dans des tubes avec du silice-gel (qui permet de mieux les préserver) et conservées à -20°C jusqu'à leur analyse, les coordonnées GPS de chaque échantillon récolté étant enregistrés.

Au laboratoire de génétique de l'Université de Jaén, la première étape est d'extraire l'ADN. Pour cela nous avons apporté quelques modifications aux kits commerciaux que nous utilisons pour les adapter à nos échantillons et avoir de meilleurs résultats. Par la suite nous avons mis en place une PCR "contrôle" (réaction en chaîne de la polymérase) qui nous permet de rejeter les ADNs des échantillons (fientes) trop dégradés qui ne nous permettraient pas d'avoir des résultats fiables par la suite. Pour individualiser les échantillons, nous avons amplifié par PCR, les ADNs "positifs" en utilisant des amorces spécifiques, des microsatellites préalablement décrits pour ces espèces dans la bibliographie. Pour le grand tétras nous avons utilisé un panel de 12 couples d'amorces et un panel de 16 pour le lagopède alpin, ainsi qu'un couple d'amorces supplémentaires pour sexer les échantillons. Pour réaliser ces PCRs, nous avons suivi l'ap-

proche dite de "multi-tube" avec une série de trois répétitions pour chaque échantillon. Cette approche nous permet d'avoir des résultats très fiables, et d'éviter les possibles erreurs de génotypage. Par la suite, les produits de ces PCRs sont analysés avec un séquenceur Genetic Analyzer 3500 (Applied Biosystem). Avec l'aide du logiciel GeneMapper v4.1 et d'une révision manuelle des données, nous avons établi une lecture consensuelle pour chaque microsatellite pour chaque échantillon, en fonction des résultats des trois répétitions de la PCR. Les résultats des lectures des échantillons ont été analysés avec le programme Gimlet, afin d'obtenir le nombre total d'individus présents dans la zone prospectée. Ensuite, les résultats obtenus à partir des analyses génétiques sont comparés à ceux obtenus lors de comptages au chant.

## PREMIERS RÉSULTATS

L'adaptation des protocoles d'extraction d'ADN nous permet d'avoir des taux de réussite de l'ordre de 93% pour le grand tétras et de 60% pour le lagopède alpin. Le taux de réussite du lagopède alpin est plus faible que celui du grand tétras car il est plus difficile de trouver des fientes fraîches et aussi l'absence de couverture forestière dans les zones à lagopèdes alpins expose les fientes directement aux



Gael au labo - Photo Julien SERE

UV ce qui dégrade l'ADN plus rapidement. Cependant ce sont des résultats normaux pour ce type d'études.

Les protocoles d'individualisation que nous appliquons, avec trois répétitions de la PCR pour amplifier les microsatellites de chaque échantillon, permettent d'éviter les erreurs de génotypage. D'autre part le nombre important de microsatellites que nous utilisons pour chaque espèce permet d'avoir des résultats très fiables. De ce fait, la probabilité d'avoir deux individus différents avec le même géotype est très faible de l'ordre de  $3 \times 10^{-4}$  et de  $2 \times 10^{-6}$  pour le grand tétras et le lagopède alpin, respectivement.

A l'heure actuelle, pour le grand tétras nous avons analysé un total de 15 comptages, 15 récoltes et réalisé les analyses ADN des fientes correspondantes sur 11 places de chant différentes, 5 dans le département de l'Ariège, 5 dans le département des Hautes Pyrénées et une en Principauté d'Andorre. Ces comptages et ces récoltes ont été réalisés par les techniciens de la FDC65, de la FDC09 et par moi-même. Au total 231 fientes ont été récoltées desquelles 214 (93%) ont pu être génotypées correctement. De ces 214 fientes, 183 provenaient de mâles et 31 de femelles, et 39 individus ont été différenciés : 26 mâles et 13 femelles. ?? En comparant les résultats des comptages au chant de ces mêmes places de chant



Poule lagopède alpin - Photo Pierre MOURIERES

avec les résultats obtenus par génétique, on constate que sur toutes les places de chant, les méthodes génétiques ont permis de détecter au moins le même nombre d'individus que les comptages au chant. Et dans la plupart des cas (73%) les méthodes basées sur les analyses génétiques permettent de détecter plus de mâles que ceux détectés lors de comptages au chant, de deux à trois fois plus !

Pour le lagopède alpin, nous avons les résultats d'une zone dans les Alpes. Dans cette zone les techniciens de la FDC38 ont récolté plus de 150 échantillons desquels pour l'instant 123 ont été analysés. De ces échantillons 73, soit pratiquement 60%, ont été individualisés et sexés correctement, ce qui nous a permis de différencier 23 individus différents, 10 femelles et 13 mâles. Ces résultats nous suggèrent que dans cette zone le sex-ratio du lagopède alpin est relativement équilibré. Ces résultats sont faibles.

### ANALYSE DES COMPTAGES AU CHANT POUR LE LAGOPÈDE ALPIN

Pour cette espèce nous avons également analysé un historique de 56 comptages au chant réalisés entre 2003 et 2017, avec

les trois techniques différentes utilisées pour cette espèce. Deux basées sur les Rayons Efficaces de Détection (EDR), de 250 m ou de 350 m autour des observateurs, qui sont couramment employées dans les Pyrénées, et une troisième basée sur la méthodologie du Distance Sampling (Echantillonnage par Distance) notamment utilisée dans les Alpes Italiennes. Les premiers résultats que nous avons obtenus démontrent que la technique du Distance Sampling permet d'avoir des densités largement supérieures à celles obtenues avec les méthodes basées sur les EDR et avec un coefficient de variation inférieur, donc les résultats sont beaucoup plus précis !

### CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La génétique est un outil très fiable qui nous permet, à partir des fientes récoltées sur le terrain, de savoir à combien d'individus différents elles appartiennent et donc de savoir combien d'individus fréquentent les zones étudiées. Comme les comptages au chant et les récoltes sont réalisés dans la même journée les résultats obtenus avec les deux méthodes sont tout à fait comparables. Les résultats obtenus à partir des analyses génétiques, suggèrent que les comptages au chant ne permettent pas de détecter tous les grands tétras présents

dans une place de chant et que la probabilité de détection d'un observateur expérimenté depuis un affût est inférieure à 50%. Pour le lagopède alpin, ces analyses nous suggèrent que le sex-ratio de l'espèce est équilibré, ce qui est une donnée très importante pour pouvoir modéliser l'évolution des effectifs de l'espèce. Pour cette espèce, les résultats obtenus pour un même lot de 56 comptages avec les trois méthodologies différentes, nous montrent que les techniques qui sont utilisées dans les Pyrénées (EDR) pour estimer les effectifs de mâles chanteurs ont une forte tendance à la sous-estimation.

La génétique pourrait bien être une solution viable afin d'estimer les effectifs et les paramètres démographiques de ces espèces. Le travail que nous avons mis en place au laboratoire de l'Université de Jaén permet d'augmenter la fiabilité de ces analyses tout en baissant les coûts. Ces premiers résultats sont très encourageants même s'il reste encore du travail d'analyse. Nous devons encore analyser les récoltes de fientes de lagopède alpin que nous avons réalisées en Ariège et en Andorre, pour augmenter la représentativité des résultats. Nous devons appliquer aux résultats obtenus, à partir des analyses génétiques, des modèles de capture marquage recapture (CMR) qui vont nous donner des résultats plus fiables pour les comparer avec ceux obtenus au chant. La fiabilité de cette technique nous permettra de mettre en place et de valider de nouveaux protocoles pour l'estimation des effectifs de ces espèces. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux comptages et surtout aux récoltes des échantillons, chasseurs, services civiques, photographes, passionnés. Merci à vous !

Gaël ALEIX-MATA  
Thésard de l'étude à l'Université de Jaén  
Andalousie-Espagne

# Les apports de la génétique dans la gestion et la connaissance des cervidés

par le Dr Gérard Lang - Pralognan 2019

## RÉSUMÉ SUCCINCT DE LA PRÉSENTATION À PRALOGNAN

Cette recherche a été initiée en 1988 par Gérard Lang, Président du Groupement de Gestion Cynégétique de La Petite Pierre. Ce travail fait suite à la thèse de Docteur en Pharmacie "Gestion des populations de cervidés et réflexions sur des problèmes de polymorphisme génétique". Tous les locataires de chasse du groupement ont prélevé des échantillons (foie, rein, cœur et sang) sur les cervidés tirés, ont accepté de mesurer la longueur de la patte

arrière et ont de surcroît payé 200 francs par cervidés tirés pour faire les analyses génétiques. L'analyse des cerfs archéologiques (2017) a été financée par les 7 Fédérations départementales des chasseurs du massif vosgiens et par la FNC. La bibliographie des publications, les auteurs et les coauteurs sont mentionnés dans le résumé disponible sur le site de l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne.

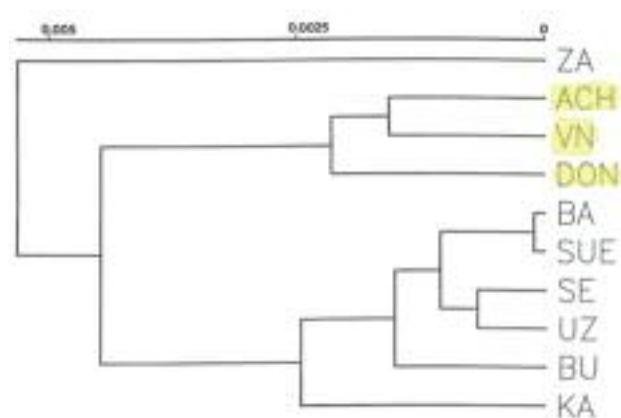
**Fig. 1 - Sites de récolte dans le massif vosgien et dans l'Allier**  
 Les Vosges du Nord (VN) ont fourni plus de 1 000 échantillons, le Donon 150 et autant pour le Parc de St Augustin dans l'Allier, dont les cervidés introduits dans le parc sont originaires des Vosges du Nord (2 mâles sans empaumure, 3 faons, 3 biches). Source ONCFS.



## RÉSULTATS

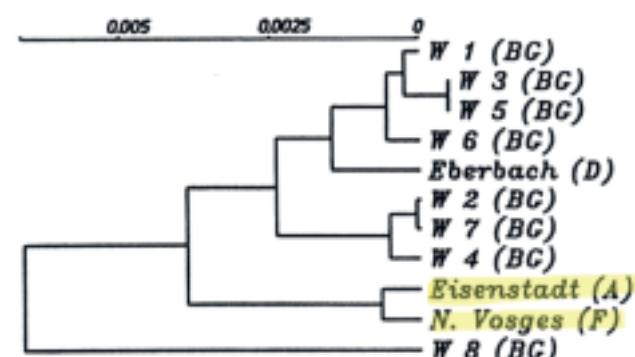
On constate que sur les 33 systèmes enzymatiques analysés, seuls 8 sont polymorphes (ont des allèles différents). La population VN est une population fille de la population du Donon et devrait en conséquence avoir la même diversité génétique. Selon nos travaux, les Vosges du Nord ont un variant enzymatique manquant dans la population : le PGM 2 C. C'est un appauvrissement du patrimoine génétique.

### RÉSULTATS AU NIVEAUX DES POPULATIONS EUROPÉENNES DE GRAND GIBIER ANALYSÉES



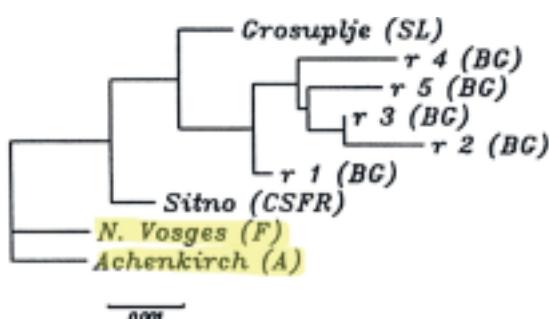
En calculant les distances génétiques entre les populations libres de cerfs d'Autriche, de Hongrie et des Vosges, on constate que les cerfs d'Achental (ACH) (Autriche), des VN et du Donon sont situés sur la même branche alors que les populations hongroises sont plus éloignées de la population autrichienne, alors que l'Autriche et la Hongrie sont des pays voisins.

Fig.2. Distances génétiques des cerfs analysés.



Il en est de même pour les populations de sangliers. Contrairement à toute attente, le sanglier des VN est plus proche de celui d'Eisenstadt en Autriche, que de celui d'Eberbach en Allemagne..

Fig. 11 Distances génétiques des sangliers analysés.



Pour le chevreuil, les distances génétiques entre population des Vosges du Nord et celle d'Achenkirch en Autriche sont également très proches. Les populations de Slovénie, de Bulgarie et de Tchéquie sont génétiquement plus éloignées.

Fig.12 Distances génétiques des chevreuils analysés.

En conclusion, on peut affirmer que les échanges génétiques entre les populations grands gibiers des Vosges et d'Autriche ont été par le passé très fréquents. Ces échanges se faisaient via l'arc subalpin. Aujourd'hui, nos voies de communication (rail, routes, canaux) ont isolé ces populations au dépens de leur patrimoine génétique.

### RÉSULTATS AU NIVEAU DES INTERACTIONS GÈNES (ALLÈLES) ET DES CARACTÈRES MORPHOLOGIQUES DU CERF

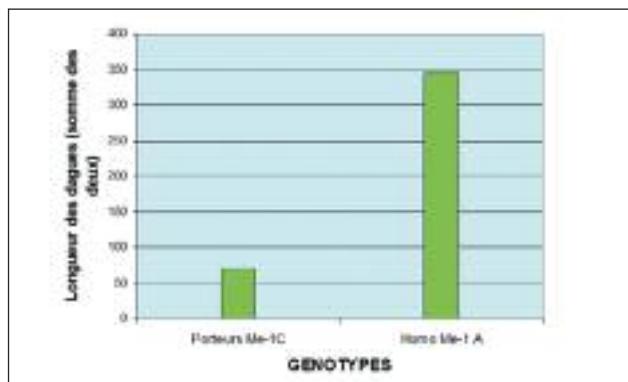
On constate une corrélation entre les génotypes de l'enzyme malique et la longueur des dagues du daguet de première tête.

Selon l'analyse de la variance entre 2 facteurs, génotype et territoire (ANOVA), il n'existe aucune influence de l'origine territoriale (parc de St Augustin, VN et Donon), alors que les conditions météorologiques (nombre de jours de pluie, de neige, de gel, ainsi que les températures annuelles, etc...) diffèrent significativement

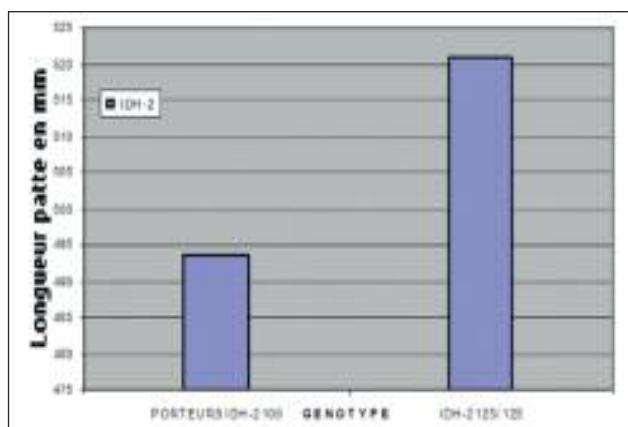
entre les Vosges et le Parc de l'Allier. Selon nos travaux, et la durée de ceux-ci (5 ans), nous n'avons pas constaté d'influence de ces facteurs environnementaux et de la densité sur la longueur des dagues des daguets de 1 an.

On peut en conclure que la détermination génétique des bois est très élevée et qu'en conséquence le milieu n'a que très peu d'influence sur la longueur des dagues pour le cerf des Vosges contrairement à la croyance populaire. Sur le graphique ci-dessus, on constate que les daguets, porteurs de l'allèle Me-1 C ont en moyenne une longueur des dagues cumulées de 75 mm. En tirant préférentiellement les daguets porteurs de petites dagues, on élimine l'allèle Me-1-C de la population. Ce tir sélectif est à condamner car on arrive d'abord à baisser la fréquence des porteurs de cet allèle, puis à éliminer cet allèle de la population. C'est un appauvrissement du patrimoine génétique.

Résultat pour le locus (gène) de l'IDH-2 (Isocitrate déshydrogénase au locus 2) chez les biches adultes de 4 ans et plus.



### Corrélation entre longueur de la patte arrière et le génotype de l'IDH-2



Les biches qui portent l'allèle IDH-2 100 ont une longueur de la patte arrière de 494 mm alors que celles qui portent dans leur génome 2 x l'allèle IDH-2 125 ont une longueur de 521 mm. Une différence de 27 mm pour la patte arrière correspond à peu près à 80 mm au garrot. Selon les allèles portés par les biches, celles-ci seront grandes ou petites. On comprendra aisément qu'il devient difficile de distinguer bichette et biche "petit modèle". La détermination génétique est donc très importante pour le squelette des cerfs, l'effet milieu sera donc très faible.

Le grand cerf porte 2 x l'allèle 100 de l'ACP-2. Il aura un nombre de cors élevé (12,6 en moyenne), une longueur des merrains de 1 850 mm en moyenne, une longueur du surandouiller, une circonférence des meules et des merrains à 1/3 et 2/3 supérieure aux autres génotypes.

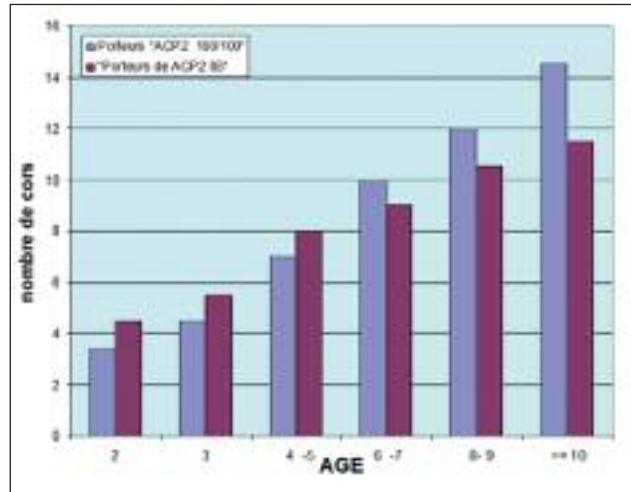
### Le génotype du grand cerf pour les caractéristiques du trophée

	Génotype	Génotype		
	100/100	Porteur 105	Difference	p <
Merrain	12,6	10,5	2,1	0,05
Long. merrain	1840	1650	190	0,02
L. surandouill.	595	497	98	0,02
Circ. meule	179	417	62	0,01
Circ. merrain 1/3	312	255	57	0,001
Circ. merrain 2/3	291	232	52	0,01

Ces corrélations, entre allèle et caractère des merrains, minimisent fortement l'action du milieu sur les bois du cerf des Vosges.

Le cerf possédant 2x l'allèle 100 de l'ACP-2 aura toutes les caractéristiques du GRAND CERF.

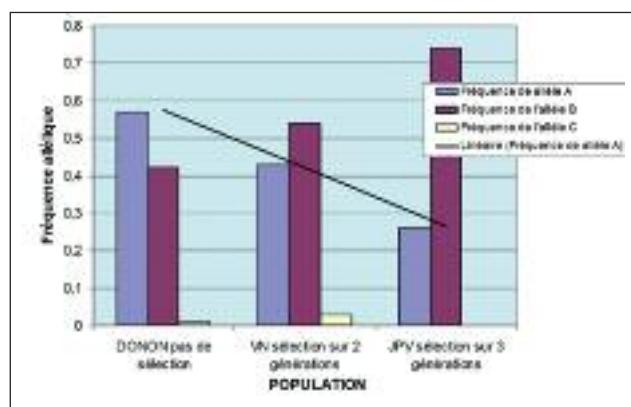
### Deux stratégies de croissance des bois en fonction de l'âge



En fonction de l'âge, certains génotypes de l'ACP-2 ont une croissance rapide des bois et d'autres une croissance lente des bois. Les individus qui portent 2 x l'allèle 100 de l'ACP-2 (bleu dans le graphique) ont moins de cors dans les classes jeunes (2, 3, 4 ans) que les individus qui portent l'allèle 85 de l'ACP-2 (1 ou 2 x). On constate donc que les individus mâles portant 2 x l'allèle 100 ont le patrimoine génétique des 14 cors et plus (bleu). Les chasseurs de l'Est de la France, inspirés par les pratiques sélectives allemande, essayent d'éliminer les daguets dont les bois sont inférieurs à la hauteur des oreilles et les individus ayant un faible nombre de cors dans les classes de 2, 3 et 4 ans. Ils sélectionnent donc contre l'allèle 100 de l'ACP-2, ce qui se répercute au niveau de la diversité génétique et de la diversité enzymatique, mais du coup ils éliminent aussi leurs plus grands cerfs (14 cors et plus) à l'âge jeune. Ce qui pénalise les chasseurs eux-mêmes.

### La chasse sélective agit sur les fréquences naturelles des allèles

Les allèles (ou génotypes) favorisés par la chasse sélective verront leurs fréquences augmenter. Les allèles ainsi défavorisés verront leurs fréquences baisser. On arrivera à long terme à la fixation des allèles favorisés et à la perte des allèles défavorisés.



Le risque de perte de l'allèle C de l'enzyme malique fig. 3, est très grand dans le modèle de tir qui favorise l'élimination du "petit daguet de 1<sup>ère</sup> tête" car la fréquence de cet allèle est déjà très faible.

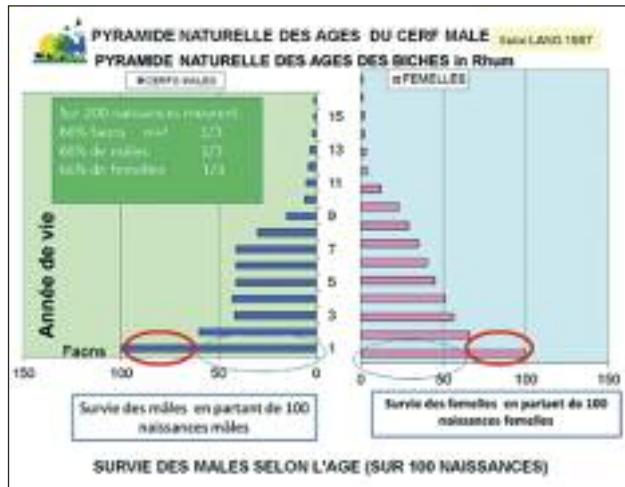
Nous constatons sur le graphique que l'intensité de la sélection chasse baisse de la fréquence de l'allèle IDH-2 "bleu" et l'augmentation corrélative de la fréquence de l'allèle "rouge".

Dans le Donon, qui recouvre 4 départements qui ont chacun leur propre plan de chasse (qualitatif ou pas), on peut estimer qu'il n'y a pas de sélection par la chasse, et que la fréquence des allèles est naturelle. Dans les Vosges du Nord, berceau de la sélection sur le trophée, on assiste à une baisse de la fréquence de l'allèle "bleu" en 2 générations de cerfs sur une population libre. Cette baisse est encore plus sensible dans le Parc de St Augustin. En continuant une telle sélection eugénique, l'allèle bleu disparaîtrait en quelques générations supplémentaires. **Le département du Bas-Rhin a arrêté, dès 1996, toute sélection sur les caractères morphologiques du cerf et en particulier sur la configuration des bois.**

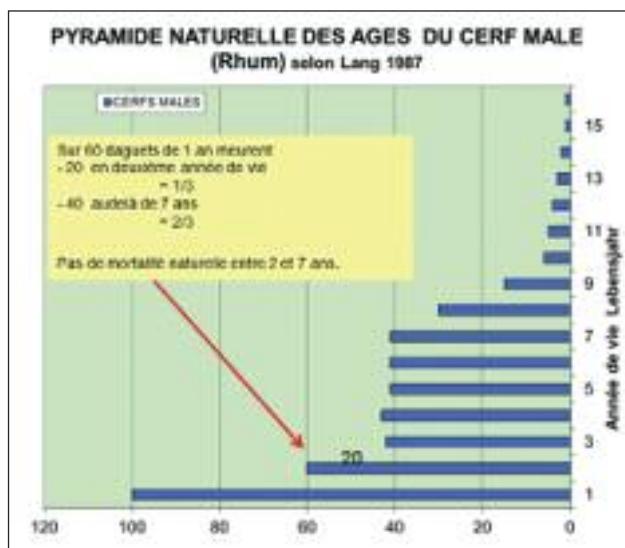
Photo TDR



### Gestion biologique de l'espèce et pyramide des âges



Dans la pyramide des âges d'une population naturelle de cerf sur l'île de Rhum (Ecosse) avec une densité élevée de cerfs (ci-dessous), on constate une forte mortalité naturelle des faons et des individus d'un an et une épargne naturelle des mâles entre 2 et 7 ans. La mortalité des jeunes de l'année est densité dépendante. La mortalité naturelle des individus d'un an s'explique par le fait qu'ils prennent contact avec les germes pathogènes et sont moins prudents vis-à-vis des prédateurs. En deuxième année de vie, ils sont vaccinés et courrent plus vite que les prédateurs. On constate une mortalité naturelle des mâles à partir de 7 ans. Pour les femelles, la mortalité est plus régulière en raison des risques liés à la mise bas et à l'allaitement. On constate de même que très peu d'individus dépassent 10/11 ans. La mortalité des mâles est considérable après l'âge de 8 ans. Très peu d'animaux atteignent 12 ans. Espérer avoir une grande classe de cerfs dépassant 10/11 ans est un leurre. On pourrait y arriver dans un parc où les cerfs sont nourris, logés et avec un bon vétérinaire à leur disposition.



Plan de chasse biologique théorique, déduit de la pyramide naturelle des âges

- 1/3 Faons
- 1/3 Biches
- 1/3 Cerfs dont \* 1/3 daguets

\* 2/3 cerfs de 8 ans et plus.

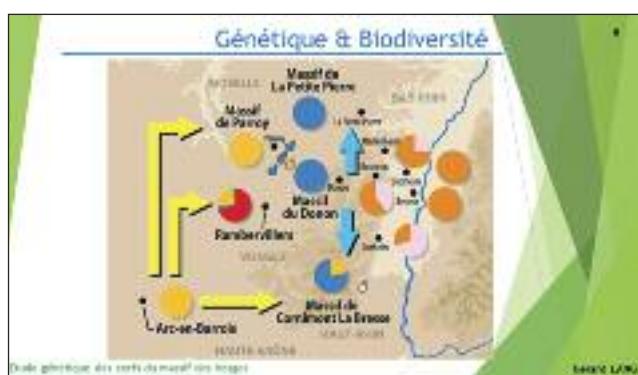
### Analyse de l'ADN mitochondrial

Cet ADN est exclusivement transmis par les femelles à leurs descendants. Ce qui permet de déterminer les lignées femelles. Suite à la révolution française le cerf a été exterminé dans presque tous

les massifs forestiers tels le massif de Parroy. Il restait en 1900, dans le massif vosgien une petite population résiduelle de 300 cerfs dans le Donon, ainsi qu'une petite population à Arc en Barrois grâce à la chasse à courre. Les individus de génotype "bleu" du Donon ont recolonisé le massif vosgien. Les individus d'Arc en Barrois "jaune" ont colonisé le Massif de Parroy, se sont installés dans la Parc de Rambervillers et dans les Vosges du Sud en même temps que les cerfs du Donon. Les biches de Parroy ne sont pas attirées par celles du Donon et inversement, ce qui n'est pas le cas pour les mâles. L'échange génétique entre populations est ici le fait des mâles, mais sans laisser de traces de leur lignée mitochondriale.

La recolonisation du Massif de Parroy et des Vosges

Les cerfs de génotypes "orange" existaient en plaine d'Alsace et dans le massif vosgien à l'époque de la préhistoire. Ceux de génotype "rose" habitaient exclusivement dans le massif vosgien (Marlenheim, Rosheim et Ostheim). Ce génotype rose n'existe plus aujourd'hui.





Capra Ibex L - Photo Christophe MASSON

# Implantation, transplantation et régulation du bouquetin en Valais

Il est établi qu'au début du XV<sup>e</sup> siècle, selon Tschudi, le bouquetin peuplait encore une partie des Alpes. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il avait même complètement disparu de notre pays. Fatio n'écrivit-il pas, qu'en 1869, le bouquetin "était complètement extirpé de Suisse" ?

Mon aïeul, Maurice Fellay, guide et chasseur de chamois, né en 1855 à Lourtier, racontait que les derniers bouquetins observés dans la vallée de Bagnes, étaient cantonnés

dans la réserve actuelle du Mont-Pleureur. Sa disparition remontait à quelques lustres avant sa naissance.

Pratiquement, le bouquetin a donc disparu de la Suisse pendant plus de 50 ans. Fort heureusement pour la conservation de l'espèce ibicique, elle se trouvait sous protection royale dans les contrées limitrophes de l'Italie du Nord, plus précisément dans le massif du Grand-Paradis.

Selon un tableau communiqué par l'Inspection fédérale de la chasse à Charles Vaucher, in "La vie sauvage en montagne" et dans un article publié dans "La chasse

en Suisse" par M. le Dr G. N. Zimmerli, la première implantation date de 1911 aux Graue Hörner à St-Gall. C'est en 1911 aussi que le premier cabri de bouquetin est né en Suisse, en liberté.

## 1928

Un premier lâcher de 3 étagnes et de deux boucs dans le district franc du Mont-Pleureur à Bagnes en provenance du parc animalier de St Gall et d'Interlaken. Ce fut aussi le début des captures indigènes pour coloniser l'ensemble du Valais.

### 1933

Un transfert, par contrebande, de 6 cabris du Grand Paradiso (Aoste) vers le val de Bagnes via le col du Grand St Bernard.

### 1987

Début de la régulation du bouquetin par les chasseurs.

### 1990

Augmentation progressive du nombre de bouquetins à prélever par les chasseurs.

### 1993

Decision de stabiliser la population à environ 4'000 individus.

## TIRS DE REGULATION DU BOUQUETIN

En Valais les porteurs du permis de chasse catégorie A,B,AB ou G ,sont associés aux tirs de régulation du bouquetin. C'est l'office fédéral qui est responsable de la répartition. Celle-ci se fait selon le sexe, l'âge et les colonies dans un plan de tir.

C'est au prorata du nombre de permis de chasse que le droit de tir est distribué à chaque section soit, en Valais, 350-400 bouquetins au total.

Les périodes de tir se situent entre septembre et novembre.

Le chasseur désireux de participer à un tir de régulation du bouquetin et qui remplit les conditions précitées doit, au préalable, s'inscrire lors de sa commande de permis. Ensuite c'est par tirage au sort dans son propre département de chasse que lui sera attribué le spécimen précis qu'il devra réguler. Il est important pour le chasseur qu'il puisse exécuter son tir lui-même donc il doit être en bonne forme physique car il devra monter assez haut pour le trouver. Il conviendra avec le garde-chasse du jour où il se rendra dans le terrain. En principe le garde ne l'accompagnera pas. Après le tir le chasseur inscrit son tir dans le carnet de contrôle et avisera le garde qui procédera au contrôle.

En cas d'erreur de tir, l'auteur est soumis

à la législation en vigueur. L'auteur d'un tir exécuté avec une grande légèreté sera puni et ne pourra plus participer à une régulation durant une période de 10 ans.

En conclusion, le bouquetin en Suisse se porte bien ! Nous avons une population d'environ 16'000 sujets. Le Valais en dénombre près de 5000 sujets. La régulation est très importante pour éviter les épidémies d'une part, la concurrence alimentaire avec le chamois d'autre part.

Le bouquetin subit également la pression du ski sauvage et VTT, des randonnés et des engins volants, sans oublier bien sûr les avalanches, les grands prédateurs et les chasseurs de trophées...

C'est le seigneur de nos sommets et nous en sommes fiers !

Christian Fellay

Membre de la Fédération valaisanne  
des sociétés de chasse



Photo Christophe MASSON

# Jérôme Bompieyre

## L'art de l'archer

**Un archer natif d'Angoustrine, Jérôme Bompieyre, nous évoque sa passion pour la chasse à l'arc qui à étonnement refait surface dans les années 70, pratiquée aujourd'hui par une minorité.**

Des histoires de chasse, Jérôme Bompieyre en a rempli sa besace. L'arc, c'est l'essence même de la chasse à l'approche, un véritable jeu entre l'homme et l'animal. Une relation presque intime qui atteint son paroxysme quand, 2 années durant, le jeune archer croisait jusqu'à 3 fois par semaine le même chevreuil dans la vallée d'Angoustrine. "Quand je convoite un

*animal, je mets en place une stratégie pour apprendre à le connaître. Son territoire, son espace de vie, ses habitudes, je prends tout en considération. Le chevreuil est très routinier. C'est un animal vif et stressé, aux aguets et discret. Pour s'en saisir, c'est assez compliqué !*" Avec un arc, il s'agit d'approcher la proie aux alentours des 35 mètres, même s'il est possible de tirer de plus loin, car le matériel l'autorise. Mais le risque, c'est de blesser l'animal "*la plus grande erreur, que je ne veux surtout pas commettre*" explique celui qui se fait appeler "Champi" pour sa réputation de redoutable cueilleur de champignons, de Cerdagne jusqu'en Capcir.

### HISTOIRE DE FAMILLE

Les premières sorties de chasse avec son père Jacques remontent aux premiers souvenirs, c'est-à-dire dès qu'il fut capable d'aligner un pied devant l'autre. Ensuite, le rejeton s'essaya à la carabine à air comprimé, avec les copains, dans la nature. "On était tout le temps dehors ! On a évolué dans ce milieu-là depuis toujours". Sur le terrain, l'aire de jeux des gamins d'Angoustrine courait de "l'Avellanosa", un flanc bordé de noisetiers entre des cailloux géants, jusqu'à l'autre versant de la mauraine du chaos de Targassonne, réputé pour sa masse granitique datant de la dernière période glaciaire. Un terrain de découverte



Photo Pierre Mérimée / Terres Catalanes

et de jeux infinis, où "Champi", son frère Nicolas et leurs copains de village se sont aguerris avec la nature, tout simplement, aiguisant leur curiosité et étoffant leur connaissance de l'écosystème. *"La rigueur de la chasse, c'est toi qui te l'imposes. J'ai toujours été passionné par la pratique de cet art et toujours attaché à ma région."* A l'encontre de nombreux de ses amis d'enfance qui sont partis étudier à Toulouse ou travailler ailleurs pour ensuite revenir au pays, notre archer, lui, ne tiens pas en place plus de 3 jours en ville. Plus fortes que tout, ses racines, lui permettent de s'effacer en "Robinson Crusoé". Un côté ermite qui lui sied à merveille. Se retrouver seul en montagne, à sa convenance, cela n'a pas de prix. *"C'est un peu la suite logique de mon éducation, la transmission des valeurs des anciens. Mes grands-parents cultivaient le champ, élevaient des cochons, les transformaient... Je participais aux traditions culturelles du patrimoine agricole comme cueillir les légumes, couper de l'herbe ou donner à manger aux animaux... J'aurais pu être agriculteur, dans cette même logique, car j'ai l'expérience du terroir en moi."*

### QUESTION DE SENS

Par cette journée ensoleillée de janvier, "Champi" a revêtu sa combinaison camouflage respectant au mieux les tonalités de l'environnement de la saison. Il s'asperge de quelques larmes d'huiles essentielles aux senteurs de noisettes pour masquer les odeurs corporelles. Le voilà à présent transformé en prédateur digne d'un chasseur-cueilleur du Néandertal *"Ce qui me transcende, c'est de localiser la proie avant qu'elle ne me repère. C'est pour moi le graal de la chasse, l'art suprême."* Voici venu le moment de s'armer de patience et d'instaurer le jeu de cache-cache qui lui tient tant à cœur. Soudainement on aperçoit un cerf à l'autre extrémité d'un champ, qui décampe aussitôt car le vent a tourné. Sans doute repérés. Ses grandes capacités visuelles, olfactives et auditives rendent la tâche difficile. Un animal repère une présence humaine de 25 à 30 mètres, même s'il n'y a pas de vents ou de bruits, juste par les émanations du corps. Approcher un animal à cette distance relève de la prouesse. On contourne à présent un petit muret de pierres sèches pour essayer de

retrouver sa trace, vers le haut du ruisseau, où il va se rafraîchir d'habitude. Nous patientons et observons. Nous sommes à présent de plein pied dans les fondamentaux de la chasse à l'approche : évoluer tout doucement dans le milieu naturel. Le manteau neigeux de l'hiver permet de repérer aisément les traces des animaux du haut de la mauraine. Il y en a partout, c'est "l'autoroute". D'une largeur d'1 km 500, la voie principale d'échange entre les vallées permet de faciliter la rencontre des animaux. Mais la saison d'hiver est peu propice à "l'approche", car les bêtes ont mieux à faire, comme se blottir entre un rocher et un noisetier. Ca aura été, pour cette fois, une sortie de repérage et d'observation.

### PLAISIRS DE CHASSE

*"On dort souvent en refuge, tu as le côté chasse et la partie conviviale, avec mes amis d'enfance, mon père. On partage la veillée, un bon repas, un filet mignon de chevreuil sorti du frais accompagné des 4 roubouillouses trouvés sur le chemin..."*



Photos Pierre Mérimée / Terres Catalanes



L'instinct primaire du chasseur-cueilleur, l'opportunité de l'instant. *"Prendre le temps de déguster, profiter de la nuit au refuge pour dormir, sur le territoire de chasse, j'adore !"* Notre archer, distingue le plaisir de chasser de celui de savourer la chair de son gibier. *"Dans le processus de la traque, tuer sa proie est bien la finalité mais c'est aussi mettre un terme au jeu qui me passionne. Le jeu est fini à partir du moment où la bête est vaincue."* Vient ensuite la phase de transformation, l'éla-

boration du produit de cette chasse qu'il va savourer avec ses amis. Selon "Champi" la viande d'un animal tué par un arc ou par une arme à feu n'a pas le même goût. L'animal fléché subit une hémorragie importante et se vide de son sang, sans faire de course folle. Il n'est pas victime du stress engendré par une forte détonation qui peut le faire fuir sur des kilomètres. Une bête chassée à l'arc produirait donc une viande plus tendre de texture et moins forte en goût. Reste que la quête ultime de

"Champi", c'est le trophée. *"Sortir pour chasser un bel animal passe avant la viande."* Parfois au Carlit, souvent dans la vallée du Campcardos, de temps à autres aussi dans le Gers, où le calendrier est différent et permet de prolonger la quête. *"Une grande majorité des chasseurs aiment pratiquer pour la viande. Un archer, s'il tue un ou deux animaux sur une saison, c'est une belle année !"*

Pierre Mérimée  
Magazine Terres Catalanes





## Gérard CEZERA PHOTOGRAPHE

**"il est des rencontres qui font les amitiés il est des amitiés qui ressemblent à la famille".**

Si fusil et carabine sont depuis 10 ans vendus et oubliés l'appareil photo a su les supplanter sans jamais générer le moindre regret car je photographie comme je chassais, avec passion, amour, respect et rigueur.

La montagne et ses hôtes demeurent la source inépuisable d'envie, de plaisir et de rêve.

Mes approches, mes affûts, mes réussites, mes échecs sont les mêmes et suscitent encore et toujours les mêmes saveurs !

Ce plaisir là me direz vous n'a besoin d'aucune attache, d'aucun club, d'aucune société...

Mais il y a les hommes et il est des rencontres, des souvenirs, qui font "Les Amitiés" et les "Amitiés" qui deviennent "Famille"

Et comme tout un chacun je tiens à ma famille.

A Alain , Yvon , Roger et quelques autres...



# La Boutique

## de l'A.N.C.M.

L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne propose des objets à l'image de l'association.

Une manière de porter haut les valeurs qui sont les nôtres.



- AUTO-COLLANT ..... 3 €
- INSIGNE BARRETTE MÉTALLIQUE  
40 mm de diamètre ..... 10 €
- INSIGNE BOUTON MÉTALLIQUE  
15 mm de diamètre ..... 7 €
- INSIGNE TISSU  
75 mm de diamètre ..... 10 €
- LES DEUX INSIGNES  
BARRETTE ET BOUTON  
le lot ..... 15 €



**COUTEAU LAGUIOLE 12 cm  
MANCHE EN CORNE  
gravé ANCM sur la lame  
Prix de vente 45 €**



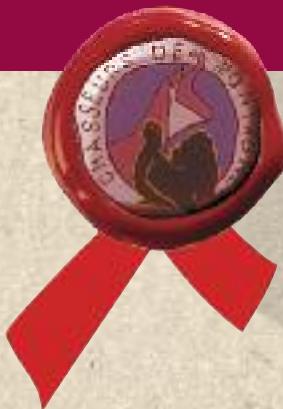
**COUTEAU THIERNOIS 12 cm  
MANCHE EN OLIVIER  
gravé ANCM sur la lame  
Prix de vente 30 €**

Pour toute commande  
prendre contact avec Michèle VILMAIN-VANEL  
85 bis, rue Alban Fournier, 88700 RAMBERVILLIERS  
ou par mail : [m.vanelvilmain@gmail.com](mailto:m.vanelvilmain@gmail.com)  
Chèque de règlement à l'ordre de l'A.N.C.M.  
(Port en sus)

# La Charte

des Chasseurs de Montagne

**L'Association Nationale  
des Chasseurs de Montagne  
(A.N.C.M.) a pour objet  
de promouvoir  
une éthique cynégétique  
spécifique à chaque espèce  
de la faune montagne  
classée ou susceptible  
d'être classée gibier :  
Bouquetin,  
Chamois,  
Isard,  
Mouflon,  
Marmotte,  
Lièvre variable,  
Grand Tétras,  
Tétras Lyre,  
Lagopède,  
Bartavelle,  
Gélinotte,  
Perdrix grise.**



A cette fin, elle entend regrouper toutes les personnes physiques ou morales en accord avec les principes définis ci-après :

- Défendre les chasses de montagne pratiquées dans le respect de l'animal et de la pérennité des espèces ;
- Acquérir et diffuser les connaissances en biologie et éthologie de la faune sauvage montagnarde ;
- Rechercher en permanence les méthodes de gestion cynégétique les plus pragmatiques et efficaces ;
- Promouvoir, au-delà des limites administratives, les regroupements territoriaux indispensables à une gestion cynégétique par unités géographiques de limites naturelles ;
- Participer au suivi de l'évolution quantitative et de l'état sanitaire des populations de chaque espèce sauvage ;
- Collaborer à la délimitation et la défense de zones de quiétude indispensables au bien-être et au développement de la faune ;
- Lutter contre les abus entraînés par le goût immodéré de la compétition et des trophées ;
- Lutter contre toutes les formes de braconnage ;
- Collaborer à la protection du milieu montagnard contre toutes les agressions ou exploitation abusive, préjudiciables aux habitats de la faune ;
- Faire toutes les propositions utiles, au regard des objectifs de l'Association, aux pouvoirs publics nationaux et aux instances européennes ;
- Participer à toute action associative qui a ou se donnera pour but de promouvoir une gestion compétente des gibiers par les chasseurs ;
- Établir et entretenir des relations permanentes avec les organismes ou associations européennes ayant des objectifs similaires.

**Tous les chasseurs de montagne, ainsi que les Sociétés et Associations de Chasseurs de montagne qui approuvent cette charte et s'engagent à en respecter l'esprit, sont invités à se joindre à l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne.**

## DEMANDE D'ADHÉSION

A adresser au Secrétaire général de l'A.N.C.M.

Alain LAPORTE - Fédération des Chasseurs de l'Ariège • Le Couloumié - Labarre • 09000 FOIX

### MEMBRE INDIVIDUEL

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

e-mail :

Quels gibiers chassez-vous en montagne ? :

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance de la Charte de l'A.N.C.M. et y adhérer :

Date :

Signature du demandeur :

**Cotisation annuelle : Membre individuel - 30 euros**